

# Propositions du CODEV



*pour l'actualisation de la Charte du Pays Coeur d'Hérault*

*concertation collective du 30/11/21 + AG janv. 22 + CA*

CODEV = Conseil de Développement du Pays\*

1999 – création avec les Pays, article 25 de la loi Voynet

2014 - loi de modernisation de l'action publique territoriale

*\* une dynamique pour la démocratie locale et participative.*

**« Une feuille de route ... un objectif »**

---



## *Une Feuille de route en 3 points*

- S'appuyer sur la participation des habitant.e.s pour redonner du pouvoir au territoire
  - reconnaître, valoriser et prendre en compte,
  - **former** au dialogue territorial multi-acteurs (élu.e.s, professionnel.le.s, habitant.e.s) et à la co-construction,
  - **décloisonner les approches** pour engager les décisions futures.
- Engager une véritable bifurcation agroécologique et environnementale en dépassant le chacun pour soi (sa commune, sa com.com).
  - adaptation aux changements climatiques,
  - éducation à la sobriété et à la résilience alimentaire,
  - réappropriation publique de la production et de la distribution des énergies,
  - cohérence et convergence des financements dans cette direction.
- Porter attention aux points de vigilances identifiés par les membres du CODEV
  - se donner les moyens de l'inclusion locale pour toutes et tous,
  - décider « en connaissances » sur l'eau, l'énergie, l'alimentation, la résilience du Pays.



## Un seul objectif

« Décider *ensemble*

du devenir *social, économique, et écologique\**

de notre territoire ».

Deux moyens :

- Définir des indicateurs de progrès identifiés par orientation en lien avec les Objectifs du Développement Durable (1. Pas de pauvreté – 2. Faim zéro – 3. Bonne santé et Bien-être – 4. Education de qualité – 5. Egalité entre les sexes – 6. Eau propre et assainissement 7. Energies propres et d'un coût abordable - 8.Travail décent et croissance économique – 9. industrie, Innovation, Infrastructure. ... )
- Etablir des objectifs SMART (*Simple, Mesurable, Approprié, Réaliste, Temporellement défini*) pour chaque orientation du Plan d'action.